

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
ASSEMBLÉE UNIVERSITAIRE

Procès-verbal de la **0590^e** séance extraordinaire
tenue le **16 octobre 2017** à **13 heures**
à la salle M-415 du Pavillon Roger-Gaudry

PRÉSENTS : la vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études : Mme Louise Béliveau; le vice-recteur aux ressources humaines et à la planification : M. Jean Charest, le vice-recteur aux finances et aux infrastructures : M. Éric Filteau; la vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation : Mme Marie-Josée Hébert, le vice-recteur aux relations avec les diplômés, partenariats et philanthropie : M. Raymond Lalande; les doyens : M. Frédéric Bouchard, Mme Francine Ducharme, M. Jean-François Gaudreault-DesBiens, Mme Lyne Lalonde, Mme Isabelle Panneton, Mme Louise Poirier; l'administratrice exerçant les fonctions de doyenne de la Faculté de médecine dentaire : Mme Renée Delaquis; le directeur de l'École d'optométrie : M. Christian Casanova; le directeur du Département de kinésiologie : M. Luc Proteau; le directeur général de la Direction générale des bibliothèques : M. Richard Dumont; les représentants du corps professoral : M. Christian Baron, M. Francis Beaudry, Mme Chantal Bémour, M. Pierre Bourgouin, M. André Desrochers, Mme Diana Dimitrova, M. Jean-Sébastien Fallu, M. Carl Gagnon, M. Daniel Lamontagne, Mme Nicole Leduc, M. Jun Li, M. Alain Moreau, Mme Tiiu Poldma, Mme Sophie René De Cotret, M. Samir Saul, M. Rémy Sauvé, M. Jean-Luc Senécal, M. Hugo Soudeyns, M. Luc Stafford, Mme Lyse Turgeon, Mme Marion Vacheret, M. Stéphane Vachon; les représentants du personnel enseignant : M. Jean-Philippe Després, M. Najib Lairini, M. David Lewis, Mme Lise Marien, Mme Guylaine Messier, M. Jean Poiré; les représentants des étudiants : Mme Jessica Bérard, Mme Fatine Kabbaj, M. Philippe LeBel, Mme Andrée-Anne Lefebvre, M. Nicolas St-Onge, M. Denis Sylvain; les représentants du personnel : M. Nicolas Ghanty, M. Eric Romano; les représentants des cadres et professionnels : Mme Geneviève Bouchard, Mme Isabelle Shumanski; les observateurs : Mme Sophie Archambault, Mme Kate Bazinet, M. Alain Charbonneau, Mme Isabelle Daoust, Mme Sylvie Dubuc, Mme Lucie Duval, Mme Biba Fakhouri, Mme Chloée Ferland-Dufrense, M. Jean-Philippe Fortin, M. Guy Gagnon, Mme Joliane Grandmont-Benoit, Mme Françoise Guay, Mme Julie Lambert, Mme Sophie Langlois, Mme Christine Leonard, M. Daniel Lévesque, Mme Marie-Claude Lévesque, M. Guillaume Paré, M. Jean Renaud, M. Mario Roy, Mme Annie Sabourin, Mme Michaël Séguin, Mme Veronika Shkryleva, Mme Andréanne St-Gelais, Mme Helena Urfer, M. Pierre G. Verge.

ABSENTS : le vice-recteur aux affaires internationales et à la Francophonie : M. Guy Lefebvre; un doyen : M. Paul Lewis; l'administratrice exerçant les fonctions de doyenne de la Faculté des études supérieures et postdoctorales : Mme Michèle Brochu; les directeurs des écoles affiliées : M. François Bertrand, M. Michel Patry; les représentants du corps professoral : M. Dominic Arsenault, M. Jean Barbeau, M. Jean-Sébastien Boudrias, Mme Josée Dubois, M. Arnaud Duhoux, M. Dominic Forest, M. Vincent Gautrais, M. Claude Giasson, M. Robert Kasisi, Mme Suzanne Laberge, Mme Audrey Laplante, M. Laurence McFalls, M. Serge Montplaisir, M. Christian Nadeau, M. Jean Piché, M. François Schiettekatte, Mme Nathalie Trépanier, Mme Elvire Vaucher; les représentantes du personnel enseignant : Mme Gisèle Fontaine, Mme Karine Fradet, M. François Le Borgne, Mme Ekaterina Piskunova; les représentants du corps professoral des écoles affiliées : M. Sofiane Achiche, M. Pierre Baptiste; les étudiants : M. Yan Bertrand, M. Simon Forest; un représentant du personnel : M. Sylvain Chicoine; une représentante des cadres et professionnels : Mme France Filion; les observateurs : Mme Marie-Claude Binette, M. Simon Carrier, Mme Agnieszka Dobrzynska, Mme Isabelle Dufour, Mme Michèle Glemaud, M. Daniel Lajeunesse, Mme Claude Mailhot, Mme Sylvie Normandeau, M. Matthew Nowakowski, Mme Chantal Pharand, Mme Anne Quirion.

EXCUSÉS : les doyens : M. Christian Blanchette, Mme Hélène Boisjoly, M. Michel Carrier, M. Réjean Hébert; les représentants du corps professoral : M. Florin Amzica, Mme Isabelle Brault, M. Adrian Burke, M. Philippe Comtois, Mme Guylaine Le Dorze, M. Jonathan Ledoux, M. Paul Lespérance, M. Bertrand Lussier, M. Jean-François Masson, M. Francis Perron, M. Philippe R. Richard, Mme Audrey Smargiassi, Mme Isabelle Thomas, M. Jesús Vázquez-Abad, Mme Christina Zarowsky; les représentants du personnel enseignant : M. Frédéric Kantorowski, Mme Ghyslaine Samson Saulnier, M. Paolo Spataro; une observatrice : Mme Claire Benoit.

<u>PRÉSIDENT</u> :	M. Guy Breton, recteur
<u>PRÉSIDENTE DES DÉLIBÉRATIONS</u> :	Mme Claire Durand
<u>SECRÉTAIRE</u> :	M. Alexandre Chabot
<u>CHARGÉE DE COMITÉ</u> :	Mme Anne Mc Manus

AU-0590-1 **ORDRE DU JOUR**
2017-A0021-0590^e-338

Les points inscrits à l'ordre du jour de la séance, arrêté en fonction des décisions du Comité de l'ordre du jour, consignées au document 2017-A0021-0590^e-338, sont les suivants et l'ordre du jour se présente ainsi :

1. Ordre du jour
2. Allocution annuelle du recteur
3. Période de questions sur l'allocution
4. Clôture de la séance

AU-0590-2 **ALLOCUTION ANNUELLE DU RECTEUR**
2017-A0021-0590^e-339, 340

La présidente des délibérations invite le recteur à s'adresser aux membres de l'Assemblée présents à la salle M-415 du Pavillon Roger-Gaudry, ainsi qu'aux membres de la communauté universitaire qui visionnent l'allocution en direct sur le Web.

Le recteur présente sa déclaration annuelle à l'aide de diapositives électroniques. Une copie imprimée de son discours et de sa présentation sont annexées au procès-verbal. Sa présentation pourra être visionnée en différé sur le site du cabinet du recteur. Sa présentation électronique et le texte de son discours seront également accessibles en ligne sur ce même site.

AU-0590-3 **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR L'ALLOCUTION**

Le recteur revient sur la question du sous-financement des universités québécoises par rapport aux universités canadiennes dont il fait état dans sa présentation, rappelant que le montant dont UBC dispose en termes de dépense totale par étudiant s'élève à 60 000 \$ alors que pour l'UdeM c'est 30 000 \$, soit 50 % de moins. Il exprime son inquiétude quant aux conséquences de ce sous-financement et quant à l'absence de mobilisation de l'opinion publique à cet égard. Il réitère son appel aux membres de la communauté à sensibiliser leur réseau et leur entourage à cette situation afin que l'opinion publique se mobilise.

M. David Lewis demande des détails au sujet de la formation à distance et de la formation continue.

Le recteur indique que l'Université doit bonifier son offre de services à ce chapitre, en précisant que cela ne peut s'appliquer à tous les domaines, par exemple en médecine dentaire. Il cède la parole à la vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études, Mme Louise Béliveau, pour plus de détails à ce sujet.

Pour ce qui est de la formation continue, Mme Béliveau explique qu'il a été constaté qu'il s'en fait dans presque toutes les facultés, mais que l'on n'avait pas de portrait général de l'offre. Il a donc été décidé d'implanter un guichet central qui permette de donner plus de visibilité à la formation continue, qui facilite le développement d'une formation continue interfacultaire ou intersectorielle et qui permette d'avoir une gestion plus efficace des activités de formation continue. Cependant, la formation continue demeure dans les facultés, incluant la Faculté de l'éducation permanente. Pour ce qui est de la formation à distance, l'idée est d'offrir des formations à distance qui soient accessibles à l'ensemble des étudiants de l'Université afin que tous puissent apprendre selon ce mode à un moment donné de leur parcours à l'Université. La formation continue passe beaucoup par la formation à distance. Des appels à projets ont été lancés pour développer des projets de formation à distance cette année. En terminant, Mme Béliveau

précise que l'UdeM a un modèle de formation hybride qui utilise des activités à distance et des activités en présentiel plutôt qu'un modèle entièrement à distance.

M. David Lewis demande quel est le rôle de la FEP dans ce cadre, notamment pour ce qui a trait à la formation à distance.

Le recteur indique que cela ne remet pas en cause la FEP telle qu'elle existe. Il s'agit plutôt d'ajouter à l'offre de services de l'UdeM grâce à l'apport des autres facultés, et aussi de miser sur l'arrimage et le partage des expertises développées dans les diverses unités afin de mieux servir la population de Montréal et de l'ensemble du Québec.

M. Lewis demande si le guichet central, mentionné par Mme Béliveau, serait à l'extérieur de la FEP.

Le recteur confirme que oui; l'objectif est d'avoir une vitrine unique, un portail pour s'inscrire qui va simplifier les démarches pour les étudiants sans rien enlever aux unités.

M. Stafford demande si les données relatives aux dépenses totales par étudiant des établissements canadiens hors Québec mentionnées par le recteur sont disponibles pour les établissements universitaires du Québec.

Le recteur indique qu'elles sont semblables à celles de l'UdeM, notamment dans le cas des universités Laval et Sherbrooke. De son côté, l'Université McGill a un fonds de dotation qui lui permet de disposer d'environ 10 000 \$ de plus par étudiant, dont on constate l'effet sur le recrutement, les bourses et les programmes, notamment.

M. Lewis demande quels sont les plans pour le campus de la montagne, et en particulier pour la place Laurentienne.

Le recteur indique qu'il y a des projets majeurs à venir, mais souligne que l'UdeM est dans l'arrondissement protégé du mont Royal, ce qui fait en sorte qu'il y a des délais importants pour l'obtention des autorisations requises avant de pouvoir réaliser les projets. Il cède la parole au vice-recteur Filteau pour plus de détails à ce sujet.

M. Filteau fait le point sur les deux grands chantiers, un extérieur et un intérieur, prévus dans les prochaines années. En ce qui a trait à l'aménagement extérieur, un groupe de travail formé de membres de la communauté universitaire, notamment de la Faculté de l'aménagement, de représentants des Amis de la montagne et d'Héritage Montréal, qui a élaboré et lancé un appel d'offres pour la réalisation d'un plan d'ensemble de l'aménagement extérieur du campus, dans un horizon de 18 mois, incluant la place Laurentienne dont le réaménagement est prévu pour l'été 2019. Une consultation aura lieu sur ce plan. La rampe mobile est un premier élément de ce réaménagement. D'autre part, un grand projet de réaffectation des espaces libérés par le déménagement des départements des sciences au complexe des sciences du campus MIL débutera à l'automne 2019 pour une durée de deux à trois ans selon les pavillons touchés, principalement les pavillons Roger-Gaudry et Marie-Victorin.

M. Lewis demande quelles unités occuperont les locaux qui seront libérés.

M. Filteau explique que conformément au montage convenu avec le gouvernement dans le dossier du complexe des sciences, il est prévu de rapatrier les unités qui occupent des espaces loués. Ainsi, les unités académiques du domaine de la santé qui sont sur l'avenue du Parc seront transférées au pavillon principal pour rejoindre les unités de la Faculté de médecine. D'autres rapatriements fonctionnels se feront notamment au pavillon Marie-Victorin. L'objectif est de faire une consolidation des pôles du domaine de la médecine sur le campus et des sciences sur le campus MIL. Plus d'informations seront données dans les prochains mois.

Le recteur ajoute qu'au gré des autorisations et des étapes, une présentation sera faite à l'Assemblée sur ces développements.

AU-0590-4

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur résolution, la séance est levée à 13 h 50.